

Guide des services des déchets, collectes et déchèteries

Ce guide a pour objectif de vous donner les informations
nécessaires à la bonne utilisation de ces services.

Pour toute question ou information complémentaire,
n'hésitez pas à contacter notre service Environnement.

Tél. 04 66 51 19 21

Cahier détachable



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE

Agir ensemble

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Guide des services des déchets, collectes et déchèteries

AIMARGUES

Déchèterie de la Ginouze

Route du pont de l'hôpital
Ouverte du mardi au samedi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Tél. 06 24 54 62 51

Ramassage des encombrants et des branchages

Les encombrants sont ramassés les jeudis des semaines paires du calendrier.

Les branchages sont ramassés les jeudis des semaines impaires du calendrier.

Les feuilles et l'herbe doivent être mises en sac, les branches coupées à moins 1m50 et attachées.

Merci de sortir les bacs la veille au soir

AUBORD

Déchèterie,

celle de Beauvoisin est la plus proche
du lundi au samedi
de 8H30 à 12H00 à 14H00 à 17H30

Ramassage des encombrants et des branchages

Les encombrants sont ramassés les Mercredis des semaines paires du calendrier.

Les branchages sont ramassés les Mercredis des semaines impaires du calendrier.

Les feuilles et l'herbe doivent être mises en sac, les branches coupées à moins 1m50 et attachées

Merci de sortir les bacs la veille au soir

BEAUVOISIN

Déchèterie du Grand Chemin

du lundi au samedi
de 8H30 à 12H00 à 14H00 à 17H30
Tél. 04 66 01 22 14

Ramassage des encombrants et des branchages

Les encombrants sont ramassés les lundis des semaines paires du calendrier.

Les branchages sont ramassés les lundis des semaines impaires du calendrier.

Les feuilles et l'herbe doivent être mises en sac, les branches coupées à moins 1m50 et attachées

Merci de sortir les bacs la veille au soir

LE CAILAR

Déchèterie du Gravas

Route du pont des Tourradons
du mardi au samedi
de 8H30 à 12H00 à 14H00 à 17H30
Tél. 04 66 88 56 97

Ramassage des encombrants et des branchages

Les encombrants sont ramassés les vendredis des semaines paires du calendrier.

Les branchages sont ramassés les vendredis des semaines impaires du calendrier.

Les feuilles et l'herbe doivent être mises en sac, les branches coupées à moins 1m50 et attachées.

Merci de sortir les bacs la veille au soir

VAUVERT

Déchèterie du Fiaou

Zone Industrielle
du lundi au samedi
de 8H30 à 12H00 à 14H00 à 17H30
Tél.04 66 88 32 26

Ramassage des encombrants et des branchages

Les encombrants sont ramassés les mardis des semaines paires du calendrier.

Les branchages sont ramassés les mardis des semaines impaires du calendrier.

Les feuilles et l'herbe doivent être mises en sac, les branches coupées à moins 1m50 et attachées

Merci de sortir les bacs pour 19h00 le jour de la collecte pour le Centre ville, les lotissements et les écarts la nuit, pour Gallician, les écarts, Montcalm et Sylvéréal merci de sortir les bacs la veille au soir.

OM : Ordures Ménagères
CS : Collecte Sélective des emballages ménagers

Planning des collectes

AIMARGUES

Zones	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Centre ville	OM		OM	CS		OM
Lotissements	OM			CS	OM	
Ecarts		OM		CS		
HLM	OM		OM	CS	OM	

AUBORD

Zones	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Centre ville et lotissements		OM		CS		OM
Ecarts		OM		CS		

BEAUVOISIN

Zones	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Centre ville	OM		OM	CS	OM	
Lotissements	OM			CS	OM	
Ecarts et Franquevaux			OM	CS		

LE CAILAR

Zones	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Centre ville	OM		OM	CS		OM
Lotissements		OM		CS		OM
Ecarts		OM		CS		

VAUVERT

Quartiers	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Centre ville	OM		OM	CS	OM
HLM	OM		OM	CS	OM
Lotissements	OM			CS	OM
Ecarts nuits (Madagascar, Ch des Plaines)			OM	CS	
Gallician	OM			CS	OM
Ecarts (St Sauveur, Ch Canaux, Moulin de l'Aure, Rte Aimargues)	OM			CS	
Ecarts (Les Banleines, Massacre, Costière, Rte FranquevauxBarbe Caillette, Ch du Vistre)		OM		CS	
Ecarts (la Rouvière, la Laune)			OM	CS	
Montcalm / Sylvéréal		OM		CS	OM



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE

Infos Pratiques

• Collecte des Ordures Ménagères

Les ordures ménagères doivent être déposées en sacs fermés dans les bacs verts.

Sont interdits dans les bacs verts :

- les déchets volumineux (trop grands pour le bac)
- les déchets toxiques (batteries, piles, pots de peinture, ...)

• Collecte sélective

Ayez le geste tri ! Jetez vos emballages dans la poubelle bleue !

Sont notamment interdits :

- les barquettes polystyrène
- les pots de yaourts
- tous ce qui n'est pas emballage

• Points verre

Plus de 110 points verre sont répartis sur la Communauté de communes.

Sont autorisés : le verre d'emballage (bouteilles, pots et bocaux hors bouchons).

Sont interdits : le pyrex, la céramique, les vitrages, et tout ce qui ne rentre pas dans l'orifice de la colonne. Ces déchets doivent être apportés aux déchèteries ou déposés dans les ordures ménagères.

• Encombrants et branchages

La Communauté de communes de Petite Camargue organise des collectes sur rendez-vous.

Pour vous inscrire à ce service contactez le service Environnement

Tél. 04 66 51 19 21

• Déchèteries

Les 4 déchèteries sont accessibles gratuitement à tous les particuliers de la Communauté de communes sur présentation d'une carte qui est établie lors de la première visite (se munir d'un justificatif de domicile qui permettra d'établir cette carte).

Merci de bien vouloir :

- o Trier vos déchets en fonction des bennes,
- o Respecter les consignes de tri,
- o Laisser le quai propre après utilisation.

Les déchets acceptés :

- Bois, cartons, encombrants
- Ferrailles, gravats, végétaux
- Déchets électriques et électroniques
- Déchets dangereux des ménages (tout emballage et produit étiqueté dangereux : piles, pots de peintures, batteries, huiles et filtres de vidange, aérosols).